



Judikaël : « Tais ou donc tchoqu instants ».

Plus de 1500 personnes ont assisté le dimanche 2 mars dernier à la quatrième édition du concours gallo de chantous, sonnous et contous de Plémet, connu sous le nom de la truite du Ridor.

Cette année, 45 participants se sont présentés en « région » ou « hors région » et, comme à la Bogue d'Or de Redon, on n'a pu qu'être frappé par l'importance du rajeunissement.

L'avenir montrera si les anciens, qui étaient plus nombreux au départ, continuent à se sentir concernés ou si l'application du principe des vases communicants est irréversible, ce qui serait bien regrettable. C'est que dans le dialogue des générations, les vieux sont loin d'avoir tout apporté, ainsi que l'a bien prouvé l'assemblée du peuille d'Pieurmé, le 9 décembre 1979. A Plémet, on ne l'a senti que par instants, la nouvelle génération ayant incontestablement pris la relève. Cela a été manifeste dans la catégorie « chantous de la région », seul Ange Le Clézio ayant réussi à s'intercaler grâce à l'interprétation d'un chant à danser (en fait une danse à balier) entre les quatre groupes de jeunes qui ont confirmé de manière remarquable leur progression continue.

Avec les POSTOUERES, les LUCIAO, les CHANTOUS DE LOUDIA et les SOEURS COUEDEL, la région de l'OUST et du LIE a trouvé une relève d'autant plus intéressante qu'elle se nourrit de la sève du collectage local. A l'inverse, les MARIONS, dont les qualités sont tout aussi incontestables, ont eu le tort de retenir une chanson trop rebattue, ne valorisant finalement pas le gallo : « la visite à isabiau ». Ces

trois jeunes filles de Saint Carreuc ont cependant obtenu, comme les soeurs COUEDEL, le prix jeunesse du jury en catégorie chantous hors région, où Marie Hélène CONAN de Collorec et Brigitte KERBOEUF de la Méauçon ont prouvé qu'elles avaient bien deux des plus belles voix de Haute Bretagne.

Alors que tous ceux qui donnent restent dans l'ombre, Mme PROVOST de Quessoy a tenu à chanter « sa chanson » Jolie Nanon, transmise il y a quelques années à Louis Pierre Guinard ; ce fut un moment très émouvant que d'entendre cette interprétation surgie d'un corps frêle et lassé par le poids des ans.

Les sonnous n'exploseront pas à Plémet. Le groupe local TRANSIT aurait mieux sa place dans un bal musette, tandis que les formations ERISPOE et SCIE ROSE en ont laissé plus d'un indifférent. Les FARFADETS et surtout les SONERIEN AR MENEZ furent beaucoup mieux accueillis, mais il leur reste des progrès à faire.

En couples, MORIN-LEFEUVRE de Ploëuc sur Lié (accordéon-vielle) et LE BOZEC-ORVEILLON (binioù koz-bombarde) de Plouguenast furent mieux récompensés de leurs efforts que Gérard CARET et Olivier Glet de Taupont, dont l'accordéon chromatique et la bombarde fournirent pourtant une rencontre intéressante.

En individuels, c'est Jean Michel VEILLON de Fréhel qui fut le mieux classé, avec une interprétation originale à la flute traversière.

C'est sans doute pour les contous que les choses furent les plus simples. Il est vrai qu'on ne compte que 5 participants et que trois d'entre eux en restèrent aux histoires ne servant guère la cause gallèse (la Passouère) ou cent fois racontées (la faire de Lamballe). Par contre, Daniel ROCABOY de Laurenan

prouva la richesse du vocabulaire gallo en narrant avec un accent savoureux, une de ces aventures qui font les mille et une nées du pays Gallo. Patrick LEBRUN de Mauron montra, de son côté, qu'on avait tout intérêt à chercher désormais du côté des histoires de fées. Il reste à espérer que ces deux domaines des contes et des légendes seront l'an prochain davantage explorés. C'était avant même cette édition de la Truite du Ridor, l'un des souhaits les plus chers d'un des membres du jury auquel il fut rendu hommage : Gaston LATIMIER.

latau GUIHALON

RESULTATS

CHANTOUS DE LA REGION

- 1) LES POSTOUERES. Saint Etienne du Gué de l'Isle.
- 2) LES LUCIAO. Plémet.
- 3) LES CHANTOUS DE LOUDIA. Loudéac.
- 4) Ange LE CLEZIO. Plémet.
- 5) LES SOEURS COUEDEL (prix jeunesse). Loudéac.

CHANTOUS HORS REGION

- 1) Marie Hélène CONAN (Collorec) et Brigitte KERBOEUF (La Méauçon).
- 2) Véronique GUINARD (Yffiniac) et Claude SALMON (Quessoy).
- 3) Mme PROVOST (Quessoy).
- 4) Jacques BONNO (Ploërmel).
- 5) LES MARIONS - prix jeunesse (Saint Carreuc).

SONNOUS

- 1) MORIN et LEFEUVRE (Ploëuc sur Lié).
- 2) Jean Michel VEILLON (Fréhel).
- 3) LE BOZEC et ORVEILLON (Plouguenast).

CONTOUS

contes : Daniel ROCABOY (Laurenan)
légendes : Patrick LEBRUN (Mauron).

ONT ETE QUALIFIES PAR LE JURY POUR LA FINALE DU KAN AR BOE CHANSONS

- groupes gallos sans accompagnement
 - nombre de 2 à 4 :
 - 1) les LUCIAO
 - 2) MH CONAN et B KERBOEUF
 - nombre de 5 à 12 :
 - 1) les POSTOUERES
 - 2) les CHANTOUS D'LOUDIA
 - moins de 15 ans :
 - les SOEURS COUEDEL
 - individuels :
 - 1) Ange LE CLEZIO
 - 2) Lucien BELLEC
- ### MUSIQUE
- groupes de 2 à 4 : MORIN et LEFEUVRE
 - groupes de plus de 5 : les SONERIEN AR MENEZ
 - solistes :
 - André MAILLET (vielle)
 - Alain SALAUER (diatonique)
 - Jean Michel VEILLON (flûte traversière)